

ASS×MAT info

AVRIL > JUILLET 2023

édito

L'arrivée des beaux jours permet à nouveau de nous rassembler à l'extérieur. De la semaine des familles, au pique-nique géant et à la fête du relais, les occasions seront nombreuses de réunir professionnel.le.s et familles.

Ce second trimestre sera aussi marqué par le départ à la retraite de Joëlle Estréboou après huit années au relais. Nous lui souhaitons une bonne continuation

Bonne lecture.

L'équipe du Relais



Les ateliers du trimestre



Vous allez participer aux différents ateliers collectifs, selon le(s) jour(s) attribué(s) lors de votre inscription. Si vous n'êtes pas encore inscrit(e), vous pouvez le faire en téléphonant au secrétariat du RPE.

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer aux animations, ou que le nombre d'enfants prévu n'est plus le même veuillez en informer le secrétariat.

- semaine paire
- semaine impaire

Oloron Sainte-Marie > Relais Petite Enfance

AVRIL				
Sem. 14	Lundi 03	09h30 - 11h30	Boum badaboum...	
	Mardi 04	09h30 - 11h30		
	Mercredi 05	-		ATELIER ANNULÉ
	Jeudi 06	09h30 - 11h30		
	Vendredi 07	09h30 - 11h30		
Sem. 17	Lundi 24	09h30 - 11h30	Surprise !	
	Mardi 25	09h30 - 11h30		
	Mercredi 26	09h30 - 11h30		
	Jeudi 27	09h30 - 11h30		
MAI				
Sem. 18	Mardi 02	09h30 - 11h30	Touchons manipulons...	
	Mercredi 03	09h30 ou 10h30	Motricité avec Élisabeth Pradère ✖	
	Jeudi 04	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...	
	Vendredi 05	09h30 - 11h30		
Sem. 19	Mardi 09	09h30 ou 10h30	Semaine des Familles	
	Mercredi 10			
	Jeudi 11			
Sem. 20	Lundi 15	09h30 - 11h30	Autour des sens	
	Mardi 16	09h30 ou 10h30	Motricité avec Élisabeth Pradère ✖	
	Mercredi 17			
Sem. 21	Lundi 22	09h30 - 11h30	Boum badaboum...	
	Mardi 23	09h30 - 11h30		
	Mercredi 24	09h30 - 11h30		
	Jeudi 25	09h30 - 11h30		
Sem. 22	Mardi 30	09h30 - 11h30	Rencontre avec Émilie Décla	
	Mercredi 31			
JUIN				
Sem. 22	Jeudi 01	09h30 - 11h30	Rencontre avec Émilie Décla	
	Vendredi 02			
Sem. 23	Lundi 05	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !	
	Mardi 06	09h30 - 11h30		
	Mercredi 07	09h30 - 11h30		
	Jeudi 08	09h30 - 11h30		
Sem. 24	Lundi 12	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...	
	Mardi 13	À partir de 10h	ATELIER ANNULÉ > PIQUE-NIQUE	
	Mercredi 14	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...	
	Jeudi 15	09h30 - 11h30		
Sem. 25	Lundi 19	09h30 - 11h30	Jeux d'eau	
	Mardi 20	09h30 - 11h30		
	Mercredi 21	09h30 - 11h30		
	Jeudi 22	09h30 - 11h30		

Sem. 26	Lundi 26	09h30 - 11h30	Autour des sens...	
	Mardi 27	09h30 - 11h30		
	Mercredi 28	<i>Horaires à préciser</i>		Ferme en balade
	Jeudi 29			
	Vendredi 30			
JUILLET				
Sem. 27	Lundi 03	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !	
	Mardi 04	09h30 - 11h30		
	Mercredi 05	09h30 - 11h30		
	Jeudi 06	09h30 - 11h30		

Lasseube > Salle Pierre Bourdieu

AVRIL			
Sem. 14	Lundi 03	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Sem. 17	Lundi 24	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
MAI			
Sem. 20	Lundi 15	09h30 - 11h30	Ça roule !
Sem. 21	Lundi 22	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
JUIN			
Sem. 23	Lundi 05	09h30 - 11h30	Ça roule ! > Au marché couvert
Sem. 24	Lundi 12	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons ! > Au marché couvert
Sem. 25	Lundi 19	09h30 - 11h30	Créons ensemble ! > Au marché couvert
Sem. 26	Lundi 26	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
JUILLET			
Sem. 27	Lundi 03	09h30 - 11h30	Créons ensemble !

Lédeux > Salle des Fêtes

AVRIL			
Sem. 17	Mardi 25	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
MAI			
Sem. 19	Mardi 09	09h30 ou 10h30	Semaine des Familles
Sem. 21	Mardi 23	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
JUIN			
Sem. 23	Mardi 06	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Sem. 25	Mardi 20	09h30 - 11h30	Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves
JUILLET			
Sem. 27	Jeudi 06	09h30 - 11h30	Créons ensemble !

Ogeu-les-Bains > Maison des associations

AVRIL			
Sem. 14	Mardi 04	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Sem. 17	Vendredi 28	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
MAI			
Sem. 18	Mardi 02	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Sem. 19	Vendredi 12	09h30 ou 10h30	Éveil musical avec Luc Martinez / Semaine des Familles
Sem. 20	Mardi 16	09h30 - 11h30	Ça roule !
Sem. 21	Vendredi 26	09h30 ou 10h30	Éveil musical avec Luc Martinez ✖
Sem. 22	Mardi 30	09h30 - 11h30	Boum badaboum...
JUIN			
Sem. 23	Vendredi 09	09h30 ou 10h30	Éveil musical avec Luc Martinez ✖
Sem. 24	Mardi 13	À partir de 10h	ATELIER ANNULÉ > PIQUE-NIQUE
Sem. 25	Vendredi 23	10h00 - 11h00	Temps de lecture à la Bibliothèque d'Ogeu-les-Bains
Sem. 26	Mardi 27	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
JUILLET			
Sem. 27	Vendredi 07	09h45 - 11h30	Rencontre avec le RPE d'Ossau

✖ **ANIMATION SUR INSCRIPTION**

N'oubliez pas de vous inscrire en téléphonant au secrétariat du RPE : 05 59 39 38 39

Saint-Goïn > Salle multi-associations

AVRIL			
Sem. 14	Jeudi 06	-	ATELIER ANNULÉ
Sem. 17	Jeudi 27	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
MAI			
Sem. 18	Jeudi 04	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Sem. 19	Jeudi 11	09h30 ou 10h30	Semaine des Familles
Sem. 21	Jeudi 25	09h30 - 11h30	Ça roule !
JUIN			
Sem. 22	Jeudi 01	09h30 - 11h30	Boum badaboum...
Sem. 23	Jeudi 08	09h30 - 11h30	Autour des sens...
Sem. 24	Jeudi 15	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
Sem. 25	Jeudi 22	09h30 - 11h30	Ça roule !
Sem. 26	Jeudi 29	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
JUILLET			
Sem. 27	Mardi 04	09h45 - 11h30	Rencontre avec le RPE Les P'tits lutins

Aramits > Crèche Grain de soleil

AVRIL			
Sem. 14	Vendredi 07	-	ATELIER ANNULÉ
MAI			
Sem. 18	Vendredi 05	09h30 - 11h30	Rencontre au relais
JUIN			
Sem. 22	Vendredi 02	09h30 - 11h30	Rencontre au relais
Sem. 24	Vendredi 16	09h30 - 11h30	
Sem. 26	Vendredi 30	09h30 - 11h30	Violon en escale

Quelques précisions

Offrir un environnement propice au développement psychomoteur du bébé*

Le RPE propose aux assistant.e.s maternel.le.s deux temps dédiés aux bébés non marcheurs afin de les accompagner dans l'aménagement d'un espace favorisant l'autonomie motrice du tout-petit.

En compagnie d'Élisabeth Pradère, psychomotricienne, vous pourrez observer comment les bébés que vous accueillez prennent contact avec leur environnement et ce qui peut favoriser l'acquisition de leurs compétences. Il s'agira d'observer leur motricité spontanée tout en se questionnant sur ce qui pourrait l'enrichir et sur l'importance de certaines acquisitions motrices spécifiques.

Pendant ces temps d'échange et d'observation, les enfants plus grands pourront jouer librement, accompagnés par l'animatrice du relais.

Ces ateliers se dérouleront les **mercredis 3 et 17 mai au RPE à Oloron Sainte-Marie**.

Deux groupes seront constitués, l'un à 9h30 et l'autre à 10h30.

La priorité est donnée aux assistant.e.s maternel.le.s inscrit.e.s ces jours là.

Inscription auprès du RPE entre le 12 et le 26 avril.

Jeux d'eau

- Oloron Sainte-Marie, dans les locaux du RPE : du 19 au jeudi 22 juin
- Lasseube : lundi 22 mai
- Lédeuix : mardi 23 mai

Un espace de jeux sera aménagé dans la salle pour les enfants ne souhaitant pas participer aux jeux d'eau. **N'oubliez pas d'amener un change !**

Éveil musical

Ce trimestre, **trois séances** d'éveil musical avec Luc Martinez sont organisées à **Ogeu-les-Bains les vendredis 12, 26 mai et 09 juin**.

Afin de faciliter les interactions entre l'intervenant et les enfants, il est préférable de participer aux trois séances.

Deux groupes seront constitués : le premier à 9h30 et le second à 10h30.

La priorité est donnée aux assistant.e.s maternel.le.s inscrit.e.s ce jour-là.

Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves

Catherine de la Médiathèque des Gaves propose deux temps de lecture :

- **Mardi 20 juin de 10h à 11h, salle des fêtes de Lédeuix**
- **Vendredi 23 juin de 10h à 11h à la bibliothèque d'Ogeu-les-Bains**

Semaine des Familles

Cette année, **les ateliers du relais sont ouverts aux parents du mardi 9 au vendredi 12 mai**. Durant chaque matinée, deux groupes seront constitués selon le nombre de participants : l'un à 9h30 et l'autre à 10h30.

L'objectif est de donner la possibilité aux parents de découvrir ce que vivent leurs enfants durant les temps d'éveil au relais. Cela peut être aussi l'occasion de partager un moment dans un contexte différent. Nous vous proposons donc d'inviter les parents à participer à l'une de ces rencontres.

Inscription auprès du RPE en précisant le nombre de personnes participantes (adultes et enfants).

La priorité est donnée aux assistants maternels accompagnés de parents.

Si l'assistant.e maternel.le n'est pas disponible et que des parents désirent y participer, ils peuvent s'inscrire auprès du RPE.

Rencontre avec Émilie Décla

Dans le cadre du travail d'éducation artistique et culturelle mené par l'Espace Jéliote, le RPE du Haut-Béarn accueillera **la musicienne Émilie Décla du 30 mai au 2 juin !**

Munie de sa flûte traversière, de sa voix ainsi que de percussions diverses et variées, elle s'invitera lors des ateliers du RPE pour saisir des instants fugaces de jeux sonores du tout-petit. Elle les soutiendra, les accompagnera et chantera avec eux. Elle collectera et enregistrera cette matière pour la restituer aux professionnelles et, ainsi, leur permettre de porter un autre regard sur les champs d'interactions musicales possibles avec le tout-petit.

Ce parcours est proposé en lien avec le spectacle "Les fleurs de l'enfance" de Perrine Fifadji.

Rencontres avec les RPE d'Ossau et Les P'tits lutins

Pour le secteur de la **vallée de Josbaig**, une rencontre avec le relais "Les P'tits Lutins" (Navarrenx - Sauveterre-en-Béarn - Salies-de-Béarn) est organisée le **mardi 4 juillet de 9h45 à 11h30**.

Une rencontre avec les assistantes maternelles de la **vallée d'Ossau** est prévue le **vendredi 7 juillet de 9h45 à 11h30**.

Les lieux de rencontre vous seront communiqués ultérieurement.

La priorité est donnée aux assistant.e.s maternel.le.s inscrit.e.s ces jours là.

Si vous êtes intéressé.e.s mais non inscrits sur ces groupes, vous pouvez vous inscrire sur liste d'attente auprès du secrétariat.

Ferme en balade

La ferme en balade nous rend visite pendant 3 jours dans le jardin de la crèche L'îlot mômes. Plusieurs temps seront proposés **mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 juin** pour rencontrer Christian et ses animaux.

Un mail, vous précisant les modalités d'inscription, vous sera adressé courant mai.

*Dans le cadre de la campagne de financement "prévention et promotion de la santé" menée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de Communes du Haut-Béarn travaille depuis 2018 sur des projets autour du "J'aime manger, bouger".

Les RDV à ne pas manquer !

Temps de lecture à la Médiathèque des Gaves

Vendredis 28 avril, 26 mai et 16 juin

Une intervenante de la médiathèque propose un temps de lecture. Deux groupes seront constitués, l'un à 9h45 et l'autre à 10h30.

Inscription au secrétariat du RPE en précisant l'horaire souhaité et le nombre d'enfants. Votre inscription à ce temps de lecture vient en supplément de votre participation aux ateliers réguliers.

Pique-nique

Mardi 13 juin à partir de 10h30

Afin de célébrer la fin de l'année, nous vous proposons de partager un moment convivial autour d'un pique nique musical. En cas de mauvais temps il sera reporté au jeudi 15 juin.

Le lieu vous sera transmis ultérieurement.

Inscription au secrétariat du RPE.

Fête du RPE

L'équipe du RPE invite les assistant.e.s maternel.le.s et les familles à participer à la fête du relais. Ce temps festif permet de se rencontrer, se retrouver, et découvrir les locaux tout en jouant.

La date et le programme vous seront communiqués ultérieurement.

Spectacle "Les fleurs de l'enfance"

Mercredi 26 avril à 9h30 et 10h45

La Chapelle

COMPAGNIE RÉSONNANCE - PERRINE FIFADJI

Nous connaissons bien Perrine, une artiste généreuse dotée d'une belle énergie solaire. Quand elle nous a parlé de son désir de créer un spectacle pour les plus petits, nous n'avons pas hésité un seul instant à l'accompagner !

Perrine est uneoureuse du chant et en l'écoutant, on sent très vite ses influences, son plaisir à dire, à raconter et traduire les mots en langue Fon de par ses origines béninoises : l'artiste a baigné, dès sa plus tendre enfance, dans la transmission des berceuses et des comptines.

C'est tout naturellement qu'elle souhaite aujourd'hui partager ses paysages fleuris en y apportant sa signature artistique : un mélange de chant, danse et percussions corporelles, en français, en occitan, en langues étrangères. Un joli champ de fleurs imprégné de mille couleurs musicales.

Inscription auprès du RPE entre le 5 et le 19 avril.

La priorité sera donnée au professionnel.le.s n'ayant pas assisté au spectacle du trimestre précédent.



Du côté de la Médiathèque des Gaves...

RÉSEAU LECTURE PUBLIQUE

Séparation, divorce... Des périodes très difficiles à vivre, pour les enfants, pour les parents mais aussi pour l'entourage proche. Les assistantes maternelles sont confrontées de près à la souffrance des enfants qu'elles gardent et souvent démunies face à des comportements variés : colère, déni, isolement, agressivité, etc.

Que faire, que dire, comment être ?

On peut parfois trouver des réponses dans les livres et, du coup, se sentir moins seul dans sa souffrance, ne pas se sentir responsable, et pour l'adulte trouver des mots qui apaisent.

De nombreux livres sont disponibles à la médiathèque, voici quelques propositions de lectures, pour les adultes et pour les enfants :

Comment préserver ses enfants lors d'une séparation ? de Bruno Humbeeks

psychopédagogue, spécialiste de la résilience et des situations de rupture.

En suivant le parcours de trois enfants fictifs, le psychopédagogue présente les enjeux d'une séparation et propose des conseils pour réduire l'impact de cette situation sur les enfants

C'est un papa... un bel album de Rascal et Louis Joos, chez Pastel.

L'histoire d'un papa ours, qui vit seul depuis 10 mois. Il a quitté sa femme et ses enfants. Maintenant il se sent capable de les accueillir, de les retrouver, de ré-inventer sa vie, avec eux.

Une histoire forte, tendre et belle.

Papa, Maman, écoutez-moi !

Le désamour des parents, les cris, les disputes, et l'enfant au milieu... Les nouveaux amour, la vie qui se ré-organise, c'est compliqué pour les enfants.

La grande aventure du Petit Tout d'Agnès de Lestrade.

Les parents de Petit Tout lui annoncent leur séparation. Il apprend en même temps que sa maman attend un bébé. Comment vivre avec ce nouveau Rien du Tout qui occupe tant de place, quand déjà, on se sent coupé en deux ? Un album sur la séparation, la famille recomposée et la jalousie.

J'ai deux maisons ! de Nancy Coffelt

Une petite fille vit parfois chez son père, parfois chez sa mère. Elle est toujours accompagnée de son chien Fred qui fait de nombreuses bêtises, à un point tel que chaque parent se demande s'il va le garder. *Pour expliquer le divorce aux enfants à partir de 3 ans.*

Familles de Georgette

Une histoire pour expliquer les différentes façons de former une famille. Elle peut être composée de seulement deux ou trois personnes, parfois beaucoup plus. Il arrive aussi qu'il y ait deux papas ou deux mamans. L'important étant toujours la présence de l'amour. *À partir de 1 an.*

Le divorce de Camille Laurans

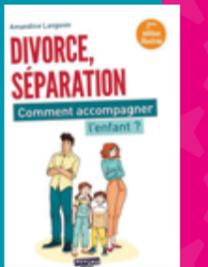
Robin vit une période difficile à cause du divorce de ses parents. Il se sent triste et coupable et doit apprendre à s'adapter à sa nouvelle vie. Ses parents le rassurent en lui affirmant qu'ils seront toujours là pour lui. *À partir de 3 ans.*

Divorce, séparation, Comment accompagner l'enfant ? par Amandine Langevin

psychologue et psychothérapeute

Un ouvrage pour permettre aux parents et à l'entourage de soutenir les enfants durant un divorce. Il aborde le choix du mode de garde, l'annonce de la séparation, la coparentalité ou encore la remise en couple des parents et la place du beau-parent.

À bientôt, Catherine



Quand les parents se séparent...



L'assistante maternelle est témoin des bonheurs et des peines des familles. Si les joies sont agréables à partager, les chagrins en revanche, sont difficiles à soulager : la séparation des parents d'un enfant accueilli bouleverse bien sûr la cellule familiale, mais vient également bousculer les émotions de l'assistante maternelle.

Présence et écoute

Au moment de l'annonce "on se sépare", la tristesse, l'angoisse ou la colère des parents peut être difficile à accompagner. Parce que les émotions des enfants font partie du quotidien des professionnels de la petite enfance, ceux-ci sont plus habitués à contenir les émotions de l'enfant, que celles des adultes. Des questions peuvent émerger : Qu'est ce que je peux faire pour aider ? Comment apaiser cette maman ou ce papa ?

À cet instant, le parent même s'il est affecté, annonce un fait : une séparation. L'écoute dans un endroit calme est l'aide la plus efficace que la professionnelle peut apporter. Il n'est pas nécessaire de questionner, de rassurer, de conseiller ou donner son avis. La personne, peut être déjà projetée dans des questions angoissantes d'organisation concrètes liées à la séparation, a juste besoin d'être entendue, et ne souhaite peut être pas aller plus loin dans l'information. À ce moment là, le rôle de la professionnelle est d'être disponible pour écouter.

Stabilité de l'accueil

Dans cette période tourmentée, il est indispensable que l'enfant continue à se sentir en sécurité physique et affective. Le tout-petit ne perçoit pas tous les enjeux de cette séparation, mais ressent qu'il se passe quelque chose de particulier. Il a besoin de stabilité et de repères ; l'assistante maternelle et son domicile deviennent ces repères : il est notamment important de maintenir un environnement stable, avec des jeux et des rituels familiaux, des jours et horaires d'accueil les plus réguliers possibles.

Être attentive aux changements et aux émotions de l'enfant

Pour certains enfants cette période peut être marquée par une perte d'appétit ou de sommeil. D'autres, au contraire, vont trouver du réconfort dans le sommeil ou dans les repas... Des émotions variées peuvent se rencontrer : larmes, colère, anxiété, agressivité

plus fréquentes, baisse de l'interaction avec les autres, isolement, régression dans les acquisitions langagières ou autres.

L'observation et l'accompagnement de l'assistante maternelle seront précieux pour les parents. Ces derniers, parfois submergés par leurs propres émotions ou pris par des contraintes organisationnelles, peuvent ne pas mesurer ce qui se passe pour l'enfant. A contrario, embarqués dans cette tourmente, les parents, pour le protéger, peuvent "oublier" de dire à l'enfant ce qu'ils ressentent. La professionnelle peut les encourager à exprimer leurs émotions.

L'assistante maternelle et ses propres émotions

Par ricochet, cette période de crise peut impacter l'assistante maternelle si elle est régulièrement confrontée à la colère, au chagrin, au doute, à l'inquiétude concernant la garde de l'enfant ou tout autre sentiment des parents. En effet, bien qu'il soit nécessaire de rester neutre envers les deux membres de cette famille cela peut devenir difficile de maintenir cette ligne de conduite sans être "happée" par cette situation. Cela demande de mettre de côté ses propres émotions vis-à-vis de chacun des deux parents.

Pour la professionnelle, il est nécessaire de se dégager du conflit parental pour se centrer sur le bien-être de l'enfant. L'accueil de l'enfant durant cette période peut également demander un réajustement de posture vis-à-vis de l'enfant. L'adulte probablement touché, peut être enclin à le "victimiser" ou à expliquer tous ses comportements à travers l'histoire qu'il traverse. Il est important de conserver un regard objectif au cours de l'accueil de l'enfant.

Garder le cap de la neutralité

Au début de la rupture, il existe un flou juridique tant que l'organisation de la garde de l'enfant n'est pas claire. À part une décision de justice attestant le contraire, les deux parents conservent le droit de venir chercher l'enfant ; c'est pourquoi arrivées et départs chez l'assistante maternelle doivent être clarifiés. Pour prévenir toute situation inconfortable ou stressante pour l'accueillante, il est important de notifier par écrit les modalités d'accueil sur un avenant au contrat de travail : horaires, nom de la personne qui amène et vient chercher l'enfant. Dans le cas contraire, c'est-à-dire le départ imprévu avec l'un ou l'autre des parents, la professionnelle contacte l'autre parent pour l'informer de cette situation.

La séparation des parents relève de la sphère privée, même si l'entourage familial, amical ou professionnel en est témoin. C'est parce qu'il est témoin que l'entourage et notamment l'assistante maternelle doit garder une juste distance au cours de cette épreuve en accompagnant la famille selon les compétences spécifiques à son métier. La professionnelle, seule à son domicile, peut, elle aussi, avoir besoin d'écoute et d'accompagnement pour traverser cette période.

Quelques ressources et outils :

- Le service PMI, plus particulièrement la Mission Accueil Enfance : **05 59 46 52 15**
- L'équipe du Relais Petite Enfance : **05 59 39 38 39**
- La Caisse d'Allocations Familiales : aide aux démarches, information sur l'accès aux droits, etc.
- Pajemploi
- L'IRCEM : service d'écoute pour les assistantes maternelles

Pour faciliter la lecture, la forme féminine "assistante maternelle" a été retenue pour la rédaction.

Article réalisé par l'équipe du RPE du Haut-Béarn.

Retour sur...

Atelier motricité : observation du bébé en mouvement

Les 20 janvier et 3 février 2023 les assistantes maternelles d'Ogeu-les-Bains et les enfants qu'elles accueillent ont bénéficié d'un cycle d'ateliers motricité en compagnie d'**Élisabeth Pradère, psychomotricienne**. Ces deux temps, dédiés à l'observation des bébés non marcheurs, ont permis de s'interroger sur la manière dont l'environnement proposé au tout-petit peut favoriser son autonomie motrice. Comme d'habitude, les participantes ont beaucoup apprécié ce temps en petit groupe et particulièrement le regard et l'écoute de l'intervenante.

Temps d'échanges autour des pleurs et des colères de l'enfant

À l'issue de la Journée Professionnelle organisée en mai 2022 et consacrée à l'accompagnement des pleurs de l'enfant, **12 des 18 participantes** s'étaient déclarées intéressées pour participer à un nouveau temps de sensibilisation sur ce thème avec Sandrine Nabères.

Le 26 janvier 2023, **8 professionnelles** se sont retrouvées pour un temps d'échanges articulé autour d'apports théoriques et pratiques et laissant une large part à l'échange d'expériences entre les participantes. Ce temps a apporté de nouvelles connaissances et il aura un effet sur la pratique quotidienne de **75% des participantes**. Il a répondu aux attentes de 75% des participantes et 100% recommandent à leurs collègues d'y participer. Les assistantes maternelles ont particulièrement apprécié le côté participatif du moment et le caractère concret des situations abordées ainsi que les clés proposées pour mieux comprendre la colère et les pleurs de l'enfant et y répondre de manière adaptée.

La formation continue des assistantes maternelles en semaine



Après un questionnaire sur la formation continue et le travail de réflexion sur la mise en place de sessions de formation continue en semaine mené avec un groupe d'assistantes maternelles, un partenariat avec les RPE de la Vallée d'Ossau et des P'tits Lutins a abouti à la programmation de deux sessions de formation "**Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien**" à Oloron Sainte-Marie. Dispensées par l'organisme DEFI Formations Innovantes, elles ont été suivies par **20 assistantes maternelles, dont 14 du RPE du Haut-Béarn**.

Le stage de Romane, élève en 2^e année de BTS Économie Sociale et Familiale

"Durant mon stage de sept semaines au sein du RPE, j'ai imaginé un projet portant sur **la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)**. Afin de mener à bien ce projet, j'ai mis en place trois outils d'investigation dont un questionnaire d'enquête pour lequel votre participation m'a été indispensable. Grâce à ces outils, j'ai détecté un réel besoin de sensibilisation aux TMS.

Durant les temps d'atelier au sein du RPE mais aussi sur les lieux extérieurs, j'ai pu distribuer **28 questionnaires et obtenu 22 réponses**.

Je remercie celles d'entre vous qui ont bien voulu prendre du temps pour répondre à mon enquête. Suite au dépouillement de ces questionnaires adressés à des assistants maternels dont l'âge se situe entre 30 ans et plus de 60 ans, je souhaite vous faire part des réponses que j'ai recueillies.

Parmi les répondantes :

- **71,4%** d'entre-vous ont la conviction que leur travail en tant qu'assistante maternelle a eu des **conséquences plus ou moins graves sur leur état de santé** ; les conséquences les plus citées étant apparition de douleurs à 48%, des courbatures pour 28% ou encore des sensations de gênes à 8%.
- Vous avez été **54,5% à avoir consulté un professionnel de santé** au cours des 12 derniers mois en raison de douleurs. Les zones douloureuses les plus évoquées étant **les épaules à 40,6%, le dos à 18,8% et les coudes à 12,5%**.

Enfin, sur les 22 questionnaires retournés, **17 personnes pensent qu'une formation sur ce sujet peut être un plus**. La forme la plus évoquée, à 99%, est un atelier physique avec un professionnel au cours duquel il pourrait faire des démonstrations de postures.

Ce premier support aurait pour objectif de permettre aux participantes d'acquérir un savoir-faire et savoir-être au sujet des TMS, d'informer sur certains gestes praticables tout au long de la journée limitant l'apparition de TMS et de permettre aux assistantes maternelles de se rendre compte des facteurs à risque chez elles.

J'ai créé une affiche, synthétisant les postures à privilégier lors de votre travail avec les enfants et indiquant quelques chiffres clés recueillis grâce à vos réponses au questionnaire. Si une continuité de ce projet vous intéresse, je vous invite à échanger avec les animatrices du Relais pour leur faire savoir."

Législation

NOUVEAUTÉ
2023

Indemnité conventionnelle de départ volontaire à la retraite

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les assistantes maternelles peuvent bénéficier, selon certaines conditions, d'une indemnité conventionnelle de départ volontaire à la retraite. Elle est issue de la convention collective nationale des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

L'indemnité de départ volontaire à la retraite est une indemnité due, sous certaines conditions, par les employeurs en cas de départ volontaire à la retraite de leur salarié. En raison du particularisme du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile et dans une démarche de reconnaissance et de fidélisation des salariés de la branche, les partenaires sociaux ont choisi de mettre en place une indemnité conventionnelle de départ volontaire à la retraite plus favorable que celle prévue par les dispositions du code du travail.

Les partenaires sociaux ont choisi de confier la gestion de cette indemnité conventionnelle à l'IRCEM Prévoyance, partenaire historique du secteur.

L'indemnité conventionnelle de départ volontaire à la retraite est versée en une seule fois. Son montant est fonction des périodes d'emploi exercées et des salaires perçus dans la branche du particulier employeur et de l'emploi à domicile. Elle est calculée de la manière suivante :

Période d'emploi dans le secteur (à compter de...)	Montant de l'indemnité (salaire brut)
10 ans	1 mois de salaire
15 ans	1,5 mois de salaire
20 ans	2 mois de salaire
30 ans	2,5 mois de salaire

Les conditions à remplir pour en bénéficier

Le salarié doit justifier d'une période d'emploi auprès d'un ou de plusieurs particuliers employeurs. Cette période d'emploi doit répondre aux deux conditions cumulatives suivantes :

- 120 mois (10 ans) entiers calendaires exercés dans la branche de façon continue ou discontinue ;
- 60 mois (5 ans) entiers calendaires exercés dans la branche de façon continue ou discontinue dans les 84 mois (7 ans) précédant la date effective de départ volontaire à la retraite.

Le salarié doit avoir rompu volontairement son/ses contrat(s) de travail pour bénéficier de ses droits à la retraite. Si le salarié choisi de bénéficier du dispositif de cumul emploi-retraite, il peut demander son indemnité conventionnelle de départ à la retraite au moment de la liquidation de ses droits à la retraite, sans avoir à justifier de la rupture volontaire de son/ses contrat(s) de travail dans le secteur.

Source IRCEM

Le salarié doit formuler sa demande dans un délai de 180 jours à compter du lendemain de la date effective de départ volontaire à la retraite, ou s'il choisit de bénéficier du dispositif de cumul emploi-retraite, le lendemain de la date à laquelle il liquide ses droits à la retraite.

Qu'est-ce que le salaire de référence ?

Le salaire de référence correspond à la moyenne mensuelle la plus favorable pour le salarié entre les salaires bruts perçus par le bénéficiaire au cours des 60 mois, des 12 mois ou des 3 derniers mois calendaires d'emploi du salarié qui précèdent la date effective de son départ volontaire à la retraite, ou la date de la liquidation de ses droits à la retraite en cas de poursuite de l'activité en cumul emploi-retraite sans interruption du ou des contrats de travail en cours.

Une reconstitution des salaires est effectuée pour les salariés dont le contrat de travail a été suspendu durant la période de détermination du salaire de référence pour les cas suivants :

- arrêt de travail pour maladie ou accident qu'ils aient une cause professionnelle ou non ;
- congé de formation sur le temps de travail ;
- visite médicale auprès de la médecine du travail sur le temps de travail ;
- activité partielle mise en place pour le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

Comment faire votre demande ?

Vous souhaitez bénéficier de l'indemnité conventionnelle de départ volontaire à la retraite ? Vous devez demander à recevoir le formulaire. Il précise les pièces justificatives à fournir. Néanmoins, l'IRCEM Prévoyance a connaissance d'éléments relatifs à votre carrière et ne vous demandera donc pas l'ensemble de vos fiches de paie. Seules les pièces justificatives manquantes seront sollicitées.

Pour l'obtenir, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Connectez-vous à votre Espace client IRCEM ;
- Demandez le en complétant le formulaire de contact disponible sur le site ;
- Appelez le : 0 980 980 990 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 (appel non surtaxé) ;
- Écrivez à : IRCEM Prévoyance - 261, avenue des Nations Unies - BP 593 - 59060 Roubaix cedex 1.

Obligation de déclaration auprès du département

RAPPEL

Quelques points de rappels de **déclaration obligatoire à transmettre à la Mission Accueil Enfance** en tant qu'assistant.e maternel.le :

- Changement de situation : naissance, séparation, nouvelle union, hébergement d'une personne majeure, etc.
- Déclaration d'incident ou accident grave survenu à un enfant confié ;
- Changement d'adresse : pour tout déménagement, l'assistant.e maternel.le doit communiquer sa nouvelle adresse à la Mission Accueil Enfance. Une personne du service se rendra à son domicile pour évaluer les nouvelles conditions matérielles d'accueil.

Si le/la professionnel.le s'installe dans un autre département, il est important d'en informer la Mission Accueil Enfance et de se rapprocher du Conseil départemental du nouveau domicile.

Contacts :

Mission Accueil Enfance

Site Pays Basque
4 Allée des Platanes - 64100 Bayonne
Référente : **Stéphanie Rasal 06 46 47 48 79**

Sur le site monenfant.fr

Les assistants maternels doivent renseigner deux fois par an, en juin et décembre, leurs disponibilités d'accueil sur ce site.

Auprès de PAJEMPLOI

Dès que possible, lors de l'obtention ou du renouvellement de son agrément, l'assistant.e maternel.le est invité.e à transmettre une copie de son attestation d'agrément à PAJEMPLOI.

Infos diverses

Journées des Familles

La Journée des Familles se déroulera le samedi 13 mai sur la thématique du numérique. Le lieu et programme détaillé vous seront communiqués ultérieurement. Une animation adaptée aux jeunes enfants sera proposée par le service Petite Enfance de la CCHB.

Les nouveautés du Point Doc

Fin 2022, comme chaque année, de nouveaux ouvrages sont venus enrichir la collection du Point Doc du Relais. Ils sont disponibles au prêt gratuitement pour une durée de 15 jours ou 1 mois. N'hésitez pas à vous rapprocher des animatrices.

Mon doudou, l'objet transitionnel qui fait grandir

> **Adrien Blanc, éditions In Press, 2022**

Adrien Blanc (psychologue clinicien hospitalier et formateur) revient sur ce qu'est le doudou pour l'enfant : un objet essentiel. À partir de la définition de "transitionnel" il met en lumière l'utilité du doudou dans ses aspects concrets, quotidiens et pratiques mais aussi affectifs, relationnels et développementaux pour l'enfant ainsi que pour les adultes.

⊕ Les schémas et les cas concrets aident à comprendre des concepts psychologiques complexes.

Pour ou contre ? Les grands débats de la petite enfance à la lumière des connaissances scientifiques

> **Héloïse Junier, Dunod, 2021**

Héloïse Junier propose de dépasser les postures idéologiques concernant l'éducation des enfants afin de les accompagner au mieux. Au-delà des croyances, des peurs et des valeurs de chacun, elle apporte des éclairages scientifiques pour aider les professionnels à penser leurs pratiques et à justifier leurs choix éducatifs et pédagogiques.

⊕ Le style clair, accessible et drôle de l'auteur.

Le besoin de jouer chez les tout-petits, 35 fiches conseils pour les pros de la petite enfance

> **Fabienne Agnès Levine, Dunod, 2021**

Fabienne Agnès Levine rappelle que chez le tout-petit jouer est un besoin vital. Dès lors, quels jouets, quels espaces de jeu et quelles activités d'éveil les professionnels peuvent-ils lui proposer pour accompagner, favoriser et soutenir son développement ?

⊕ Le format sous forme de fiches et la complémentarité des connaissances théoriques et des cas pratiques.

Le cerveau de votre enfant, manuel d'éducation positive pour les parents d'aujourd'hui

> **Daniel J. Siegel et Tina Payne Bryson, éditions des Arènes, 2011**

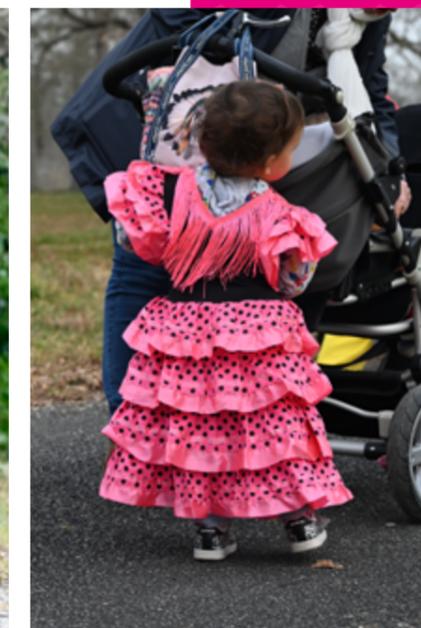
Les auteurs expliquent ce qu'il se passe dans la tête de l'enfant de 0 à 12 ans ; comment fonctionne et se développe son cerveau. En se basant sur ces connaissances scientifiques, ils donnent des pistes concrètes pour tous les adultes qui accompagnent des enfants au quotidien.

⊕ Le format en 12 leçons illustrées et le tableau récapitulatif final sur les âges et étapes du cerveau global (mention spéciale pour les pages 222-226 de 0 à 3 ans !).



Le RPE en images

Carnaval du Relais Petite Enfance, mardi 21 février
Camgran à Moumour





PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Service Petite Enfance



RELAIS PETITE ENFANCE
DU HAUT-BÉARN

26, rue Jean Moulin

64400 Oloron Sainte-Marie

Tél. 05 59 39 38 39

Courriel : rpe@hautbearn.fr

hautbearn.fr



santé
famille
retraite
services